

Communiqué de presse

11^e édition de *Lire en Loir-et-Cher*

Le conseil général de Loir-et-Cher présente la 11^e édition du cycle *Lire en Loir-et-Cher* qui se tient du 21 mars au 4 avril. *Lire en Loir-et-Cher* propose aux Loir-et-Chériens de venir à la rencontre d'auteurs qui expliquent la genèse de leur livre, la personnalité des personnages, leur imaginaire et qui, souvent, lisent des extraits de leurs ouvrages. Avec à *Lire en Loir-et-Cher*, le Département contribue à la diffusion de la littérature contemporaine et soutient la lecture publique. Cette manifestation permet également d'animer les bibliothèques et médiathèques qui deviennent des lieux d'échanges et de rencontres.

« *Ces rencontres sont une chance pour le public qui découvre, au-delà des œuvres, celles et ceux qui se cachent derrière les mots. Avec Lire en Loir-et-Cher, le conseil général offre la possibilité aux Loir-et-Chériens d'échanger de vive voix et d'écouter des écrivains de qualité dans l'intimité des bibliothèques* ».

Maurice Leroy, président du conseil général, député

En 2009, *Lire en Loir-et-Cher* évolue

Après 10 années de rencontres avec des écrivains autour d'un thème, *Lire en Loir-et-Cher* évolue. Désormais, les dix livres de la sélection sont issus du catalogue d'un seul éditeur, connu pour la qualité des textes contemporains qu'il publie, pour son indépendance économique et pour son esprit de découverte. Les éditions *Actes Sud* inaugurent cette nouvelle formule. Créée en 1978, cette maison se distingue par son implantation en région, son identité graphique et son ouverture aux littératures étrangères.

La lecture publique en Loir-et-Cher

La lecture publique est une compétence obligatoire des conseils généraux depuis 1986. En Loir-et-Cher, la direction de la lecture publique est un service départemental et a pour objectif de bâtir et d'animer le réseau dédié à la lecture : médiathèques, bibliothèque, points lectures. Le conseil général développe le réseau de lecture publique en mettant à disposition des habitants des lieux de proximité, adaptés aux besoins, en particulier en matière de technologies de l'information. De plus, le Département est mobilisé pour faire du réseau de lecture publique un espace riche et vivant. Grâce au festival *Amies Voix*, à *Lire en Loir-et-Cher*, au *Mois du film documentaire* et à la participation au festival *BD Boum*, le conseil général organise des manifestations qui favorisent les échanges culturels et qui sont appréciées du public.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr